

FLE - Code de la route

Français Langue Étrangère

Objectifs

- S'approprier les bases nécessaires à l'apprentissage du français pour communiquer à l'oral dans des situations du quotidien
- S'approprier les connaissances de base nécessaires à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture
- Acquérir des stratégies d'apprentissage
- Favoriser l'autonomie au quotidien

Public et prérequis

- Allophone, en situation régulière,
- Niveau A1 du CECRL écrit et oral,
- Souhaitant passer l'examen du code de la route

Admission

- Entretien de positionnement

Durée

- 35 heures sur deux semaines, 5 demi-journées par semaine

Dates

- Session 1 : Du 17 au 28 novembre 2025
- Session 2 : Du 02 au 13 février 2026
- Session 3 : Du 13 au 24 avril 2026

Lieux

- **VANNES** - 55 Rue Monseigneur Tréhiou
fle.vannes@amisep.fr - 02.97.42.66.79

Financement

- Financement par la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Cette formation permet aux personnes éligibles, peu ou pas alphabétisés dans leur langue maternelle, d'apprendre le français afin de favoriser leur autonomie au quotidien et leur intégration sociale et professionnelle.

Contenu de la formation

ATELIER 1 : EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE

- Les modalités d'inscription
- Le déroulé de l'épreuve
- Le temps imparti
- Les conditions de réalisation

ATELIER 2 : SITUER / SE SITUER

- Situer dans l'espace
- Demander et indiquer une direction
- Les panneaux de direction
- Les panneaux de localisation
- Les différents types de routes
- Les prépositions de positionnement
- Les verbes de direction

ATELIER 3 : LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

- Les usagers de l'espace public
- Exprimer l'obligation et l'interdit
- Connaître les différents espaces et l'organisation de la ville
- Les verbes de mouvement

ATELIER 4 : LES VEHICULES

- Régler et vérifier son véhicule
- Les différents types de feux
- La mécanique
- Vocabulaire des éléments intérieurs et extérieurs du véhicule

ATELIER 5 : LES REGLES DE CIRCULATION

- La signification des panneaux
- Les règles de priorité
- La vitesse
- Exprimer l'obligation et la possibilité
- Exprimer l'exception et la restriction

ATELIER 6 : CROISER ET DEPASSER

- Les croisements difficiles
- Les voies de circulation
- Les dépassements
- Les autres zones de danger

ATELIER 7 : AGIR EN CAS D'ACCIDENT

- Le constat amiable
- Prévenir les secours
- Décrire une scène d'accident
- Les différents types de blessure

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Apprentissage du français contextualisé au code de la route
- Organisation sous forme d'ateliers
- Activités immersives

VALIDATION

- Test code de la route « blanc »

Modalités pédagogiques

- Séances de formation en collectif
- Entretiens individuels
- Autoformation accompagnée

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée
- Supports pédagogiques
- Matériel informatique, Internet - Wifi
- Livret d'accueil et de suivi pédagogique

Intervenants

- Formatrices professionnelles qualifiées - Assistant administratif - Responsable pédagogique - Référent handicap,
- Intervenants extérieurs : psychologues, formateurs, professionnels du secteur de l'insertion, etc.



AMISEP Formation
55 rue Monseigneur Tréhiou CS 92241 - 56007 Vannes Cedex
Tél : 02 97 42 66 79 – accueil.formation@amisep.fr
NDA 53560578056 - Siret 415012475 00315 – APE 8559B